

Mener une vie saine et
holistique avec Healy

healy



Plan de rémunération

Version 6.0, valable à compter du 05/01/2020

Bienvenue dans le monde Healy !

Votre décision de rejoindre le monde Healy (Healy World) est la première étape sur la voie d'une vie plus sensibilisée à la santé, mais également plus prospère.

Votre avenir commence maintenant. Healy est un produit d'art de vivre qui va changer le monde. Établissez votre entreprise internationale avec nous - pour améliorer la vie de tous les êtres humains et la vôtre.

Healy est un dispositif portable bon pour votre santé et votre bien-être que vous commandez à l'aide de votre smartphone. Vous pouvez le mettre dans votre poche ! Portez-le sur vos vêtements !

Pour vous permettre de réussir sur tous les plans, nous avons conçu un système de rémunération juste et transparent destiné à tous les Membres de Healy World.

Dans les pages suivantes vous apprendrez comment vous pouvez bénéficier de Healy et le proposer à vos proches tout en percevant des revenus supplémentaires ou un revenu passif à long terme.

C'est vous qui décidez combien de temps et d'efforts vous souhaitez investir.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez de l'aide ou si vous avez des questions. Notre système complet d'assistance et de développement du leadership vous aidera à construire votre clientèle et votre base de Membres de Healy World.

Nous sommes impatients de collaborer avec vous !





Table des matières

1. Bienvenue	2
2. Conditions et réglementations de base	4
2.1 Définitions	4
2.2 Clients	6
2.3 Centre d'activité des Membres Healy World	7
3. Rémunération	8
3.1 Prime directe	9
3.2 Prime double – Paiement mensuel	11
3.3 Prime de correspondance – Paiement mensuel	12
3.4 Prime de mobilité	13
3.5 Prime de leadership	14
3.6 Prime de réalisation de rang	15
4. Rangs & titres	16
Rang 1 : Membre	17
Rang 2 : Constructeur	17
Rang 3 : Chef d'équipe	17
Rang 4 : Chef d'équipe principal	17
Rang 5 : Cadre	18
Rang 6 : Cadre supérieur	18
Rang 7 : Directeur	18
Rang 8 : Directeur principal	18
Rang 9 : Vice-président	19
Rang 10 : Vice-président principal	19
Rang 11 : Président	19
Rang 12 : Président principal	19

2 Conditions et réglementations de base

Dans les pages suivantes, vous trouverez des informations précises sur le Plan de rémunération Healy World. Le fondement et l'objectif du Plan de rémunération est que vous receviez une juste rémunération pour la vente de produits Healy World et d'abonnements Healy World à vos clients, ainsi que pour le chiffre d'affaires global de votre structure de vente à croissance durable.

Une bonne connaissance du plan vous permettra de mieux planifier la stratégie nécessaire à votre réussite et de faciliter les interventions tactiques, par exemple atteindre ou obtenir certaines qualifications au sein du réseau.

Le Plan de rémunération Healy World dispose d'un composant simple de Prime directe, conçue pour vous aider dans vos ventes directes de produits. En outre, il comprend une Prime double très efficace pour établir une structure de réseau qui vous aidera à constituer des revenus passifs.

La base de calcul des commissions repose sur un système à points, valable dans le monde entier.

Dans ce but, des points sont assignés aux produits. Ils sont additionnés à vos achats, à ceux effectués par vos clients ou les Membres en aval. Les points sont utilisés pour qualifier et calculer le volume cumulé de chaque commission.

La commission totale versée pour le volume total de points est limitée à un maximum de 70 % du volume de point correspondant, et elle est automatiquement calculée selon un algorithme par le système en fonction du volume personnel.

Le plan de rémunération Healy World n'est valable que dans sa version la plus récente. Healy World GmbH se réserve le droit de procéder à tout moment à des modifications et en informera les Membres Healy World dès leur publication.

2.1 Définitions

Actif / Activation Rétention

Statut d'un Membre Healy World (HWM) qui développe activement son activité et qui peut recevoir des commissions. Un membre est considéré comme « actif » si un chiffre d'affaires a été généré par un achat ou par l'abonnement d'un client, selon le rang de 50 à 200 PV, ou un achat ou un abonnement personnel.

Généalogie de l'équipe double

Le réseau d'un HWM est structuré autour des principes de la généalogie, définis par le positionnement des HWM sur les deux branches.

Position de l'équipe double

Position généalogique d'un HWM dans la généalogie de l'équipe double.

Cycle de commission

Période définie au cours de laquelle les commissions sont calculées.

Volume donnant le droit à une commission (CV)/Volume de points/Volume

La valeur attribuée à un produit à des fins de mesure de commission.

Plan de rémunération

Plan utilisé par la société pour définir en détail les exigences préalables et les avantages de la structure de rémunération du HVM.

Compression

Technique n'incluant pas les HWM non actifs pendant un cycle de commission dans le calcul de la prime de correspondance.

Client

Personne qui achète des produits Healy mais qui n'est pas forcément membre Independent Healy.

Généalogie

Ceci comprend la Généalogie de l'équipe double et la Généalogie de l'arbre de parrainage et définit la majeure partie de la rémunération d'un HWM au titre du Plan de rémunération.

Membre Independent Healy World (HWM)

Personne ayant conclu un Accord de membre avec la société après avoir rempli toutes les autres exigences établies par la présente.

Centre d'activité des Membres Healy World (HWMAC)

Centre d'activité des Membres Healy World (HWMAC) qui aide les HWM à maximiser leurs opportunités de revenus.

Branche

Chaque Membre Healy World (HWM) dispose d'une première ligne constituée de deux branches ; l'une est dénommée branche faible et l'autre branche forte.

Points de fidélité (Programme client)

Points qu'un client reçoit et peut collecter lorsqu'il recrute un autre client.

Période de facturation mensuelle

Période mensuelle allant du premier au dernier jour d'un mois civil. La première période de qualification mensuelle commence à la date de commande du premier produit d'un HWM et elle est calculée jusqu'à la fin de la période de qualification concernée.

Payé en qualité de

Rang selon lequel un HWM est rémunéré, au titre du Plan de rémunération, au cours du mois qui suit la période de qualification.

Paiement

Les paiements sont effectués aux dates suivantes :

Prime directe : hebdomadaire avec une compensation de deux semaines. Les paiements interviennent le mercredi.

Prime double, de correspondance et de mobilité : mensuelle, le 15 du mois suivant.

Prime de leadership : trimestrielle, le 15 du mois suivant la fin du trimestre.

Prime de réalisation de rang : Prime versée lorsqu'un nouveau titre est atteint.

Si une date de paiement tombe un week-end ou un jour férié, le paiement se fera le jour ouvrable suivant.

Membres personnels

Nouveau HWM placé au premier niveau dans la généalogie de l'arbre de parrainage de son HWM d'appartenance.

Volume personnel (PV)

Volume généré par un Membre en personne ou par les clients qu'il a parrainés.

Placement

Un HWM peut être placé manuellement dans la branche gauche ou droite par son parrain, sur le côté extérieur concerné. Si vous inscrivez plus de HWM avant d'avoir placé manuellement vos autres HWM, le système les place automatiquement. Un placement peut uniquement être modifié conformément aux exigences du manuel de directives.

Produit

Un produit ou service proposé par Healy World qui dispose d'un volume de point. Les brochures commerciales et matériels promotionnels sont exclus de cette définition.

Période de qualification

Au cours d'un mois calendaire, un HWM doit respecter les exigences d'éligibilité pour percevoir des commissions ou des primes pour une période de primes ou de commissions correspondant à son rang.

Volume qualifiant

Le volume qualifiant définit si un Membre est qualifié ou non pour les versements de commissions. Le PV peut varier selon le rang et il est généré par les achats des clients ou par les propres achats du HWM.

Rang

Niveau de qualification selon lequel le HWM reçoit ses paiements conformément au Plan de rémunération.

Prime de réalisation de rang

Prime versée lorsqu'un nouveau titre est atteint.

Généalogie d'arbre de parrainage

Le réseau des HWM est structuré autour des principes de la généalogie, y compris tous les HWM parrainés personnellement.

Abonnement

Abonnement mensuel permettant d'utiliser divers services et produits.

Titre

Un titre signifie le rang de Healy World le plus élevé atteint. Le HWM conserve ce titre indéfiniment.

Ligne hiérarchique

La hiérarchie (une ligne) d'un HWM allant vers le haut depuis sa position.

Branche plus faible

Branche d'un HWM dans la généalogie de l'équipe double contenant la valeur de CV plus faible.

Période de paie hebdomadaire

Période allant du lundi minuit (heure d'Europe centrale) au dimanche à 23 h 59 HEC.

2.2 Clients

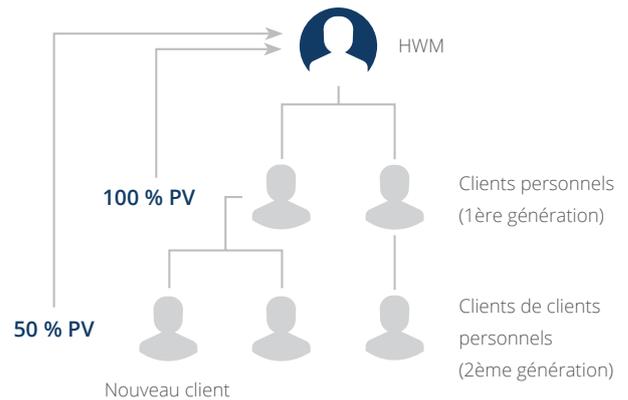
Un client est un utilisateur ayant acheté un produit Healy World ou un abonnement. Le client est directement connecté à son parrain mais il n'est pas intégré dans l'organisation de vente.

Lors de la première commande d'un client, le parrain personnel reçoit une prime directe. Pour chaque commande supplémentaire effectuée par le client, le volume de points total des commandes respectives compte parmi les PV du parrain personnel. Le volume de points des produits respectifs se trouve dans la liste de prix actuelle.

Un client peut également recommander des produits Healy World et des abonnements Healy World à d'autres clients, mais pas des membres. Pour ce parrainage, le client parrain reçoit des points de fidélité pouvant être utilisés pour un achat ultérieur. Le taux d'échange des points est de 1 point de fidélité = 1 euro.

En outre, 50 % du volume de points des commandes des clients nouvellement acquis sera ajouté aux PV du Membre Healy World le plus haut placé.

Si un client veut bénéficier de l'opportunité commerciale, ils doivent contacter le support Healy pour la mise à niveau de client à HWM. Une fois la mise à niveau effectuée, le client est assigné à la double structure de son parrain personnel et peut être placé manuellement à droite ou à gauche.

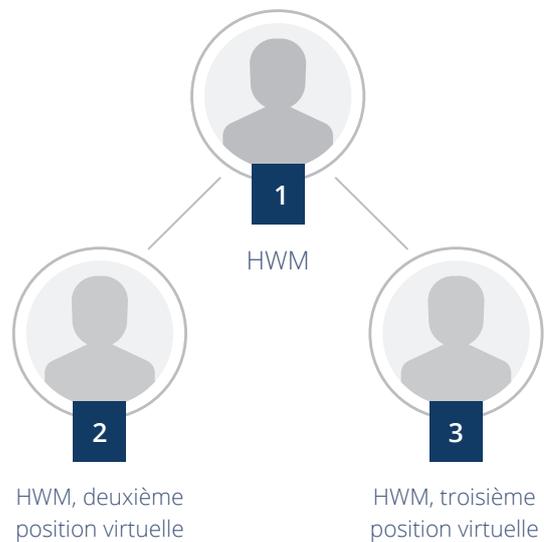


2.3 Centre d'activité des Membres Healy World

Lors de l'inscription, chaque Membre Healy World est affecté à un (1) Centre d'activité des Membres Healy World (HWMAC). N° 1. Pour recevoir des commissions pour le HWMAC N° 1, le HWM doit pouvoir recevoir des commissions.

Un HWM peut être affecté à deux (2) HWMAC supplémentaires (HWMAC N° 2 et N° 3) en se qualifiant en tant que Directeur (pour HWMAC N° 2) ou Vice-président (pour HWMAC N° 3).

Les HWMAC N° 2 et N° 3 sont des positions virtuelles. Ils sont situés à l'extrémité respective de la branche de la généalogie de l'équipe double du HWM. Les HWMAC N° 2 et N° 3 n'ont pas de position dans la généalogie de l'arbre de parrainage. Les HWMAC N° 2 et N° 3 ne sont éligibles qu'à la prime double et à la prime de correspondance. Pour percevoir ces commissions, les HWMAC N° 2 et/ou HWMAC N° 3 doivent être qualifiés et actifs, qualifiés signifiant avoir au moins un Constructeur parrainé personnellement (payé en qualité de Constructeur, le titre n'est pas suffisant à cet égard) dans la branche la plus faible du HWMAC respectif.



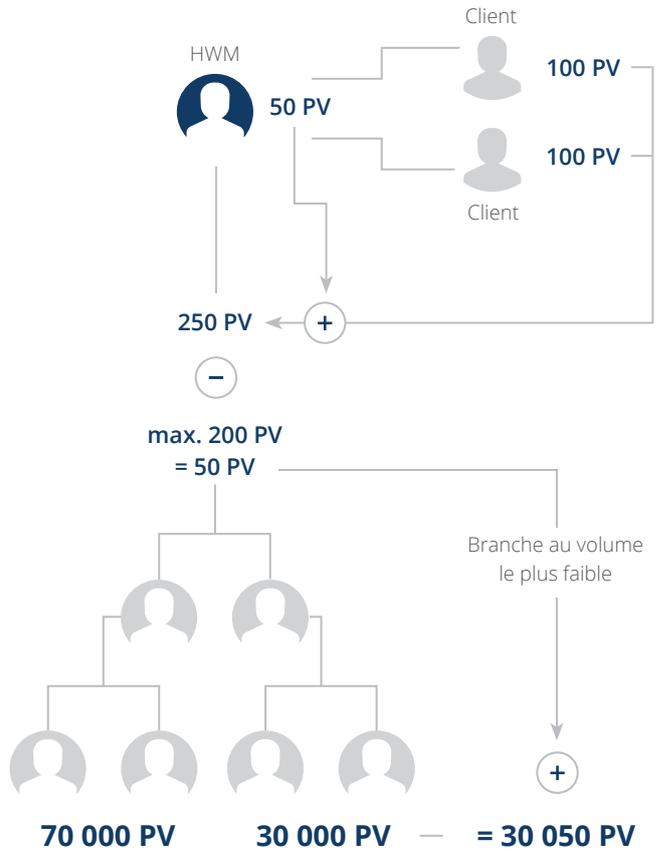
3 Rémunération

Afin de percevoir des paiements de commissions, le compte HWM concerné doit rester « actif ». Ce statut actif est déterminé par le volume qualifiant. Le PV est généré soit par les revenus provenant des clients parrainés personnellement, soit par les revenus propres d'un HWM, p. ex. un abonnement. Le montant du volume qualifiant dépend du rang :

Afin d'être considéré « actif » pour l'ensemble du mois, un abonnement d'un ou plusieurs clients et/ou un abonnement propre d'un volume total d'au moins 50 PV sont requis.

Si le PV dépasse 200 points, tous les points entrants à partir du 201e seront ajoutés à la branche faible, et la commission sera payée par le biais de la prime double.

Constructeur	50 PV
Chef d'équipe Chef d'équipe principal	50 PV
Cadre Cadre supérieur	100 PV
Directeur Directeur principal	100 PV
Vice-Président Vice-président principal	200 PV
Président Président principal	200 PV

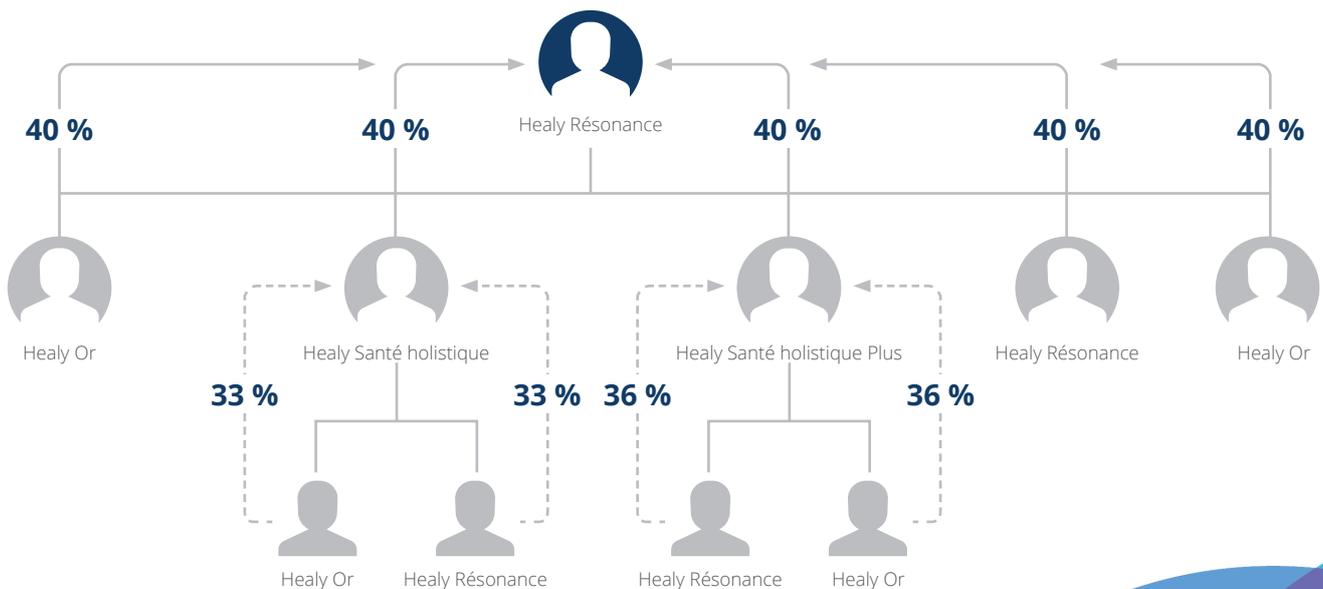


3.1 Prime directe

La Prime directe est versée chaque semaine. Le pourcentage utilisé dépend du forfait de produit Healy actuellement en possession du Membre Healy World, entre 30 et 40 %. Chaque Membre Healy World peut acheter une mise à niveau à tout moment jusqu'à ce qu'il dispose de l'ensemble produits le plus élevé et se qualifie pour le taux de commission le plus élevé. Ce bonus est versé sur le PV à la première commande avec une édition Healy, un ensemble Healy ou une Healy Watch de clients ou de membres personnellement recommandés. Pour les membres du Healy World qui ne possèdent pas de coffret Healy, un pourcentage de 8 % est appliqué pour la Prime directe.

Le paiement de la Prime directe n'est pas soumis à un plafond de revenus.

COFFRETS	POURCENTAGE
pas de coffret	8
Healy Or (Healy Gold)	30
Healy Santé holistique (Healy Holistic Health)	33
Healy Santé holistique Plus (Healy Holistic Health Plus)	36
Healy Résonance (Healy Resonance)	40
Healy Watch	30



Le règlement des Primes directes sera effectué quatorze jours après l'achat initial de Produits Healy (en raison de la loi conférant aux consommateurs un droit de rétractation de deux semaines après un achat).

Les exemples montrés dans ce plan de compensation ne sont pas nécessairement représentatifs du revenu éventuel qu'un HVM peut percevoir ou percevra via sa participation à l'opportunité commerciale. Ces chiffres ne doivent pas être considérés comme des garanties ou des projections de vos revenus ou profits réels. Toute représentation ou garantie de revenus serait trompeuse.

Exemples de prime directe

Exemple 1



Le Membre Healy World a acheté un coffret Healy Résonance

- + 40 % Healy Or (250 PV)
- + 40 % Healy Santé holistique (500 PV)
- + 40 % Healy Santé holistique Plus (750 PV)
- + 40 % Healy Résonance (1 250 PV)
- + 40 % Healy Or (250 PV)

Prime directe = 1 200 PV

Exemple 2



Le Membre Healy World n'a pas acheté de produit Healy

- + 8 % Healy Or (250 PV)
- + 8 % Healy Santé holistique (500 PV)
- + 8 % Healy Santé holistique Plus (750 PV)
- + 8 % Healy Résonance (1 250 PV)
- + 8 % Healy Or (250 PV)

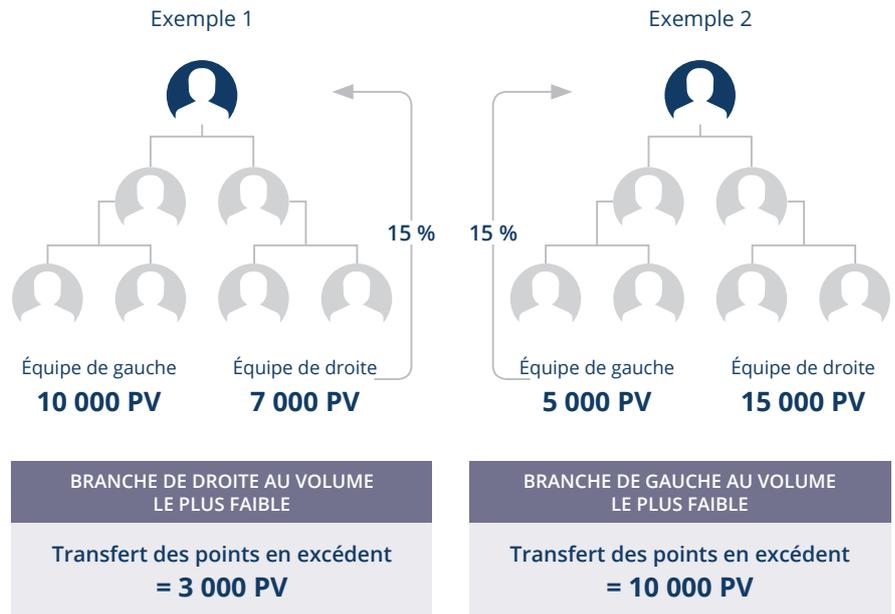
Prime directe = 240 PV

PRIME DIRECTE						
						Total PV
	HO (250 PV)	HSH (500 PV)	HSH+ (750 PV)	HR (1 250 PV)	HO (250 PV)	
 Client 1/HWM	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %	
HO	75	150	225	375	75	900
 Client 2/HWM	33 %	33 %	33 %	33 %	33 %	
HSH	82.5	165	247.5	412.5	82.5	990
 Client 3/HWM	36 %	36 %	36 %	36 %	36 %	
HSH+	90	180	270	450	90	1 080
 Client 4/HWM	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	
HR	100	200	300	500	100	1 200
Client 5/HWM	8 %	8 %	8 %	8 %	8 %	
Pas de coffret	20	40	60	100	20	240

3.2 Prime double – Paiement mensuel

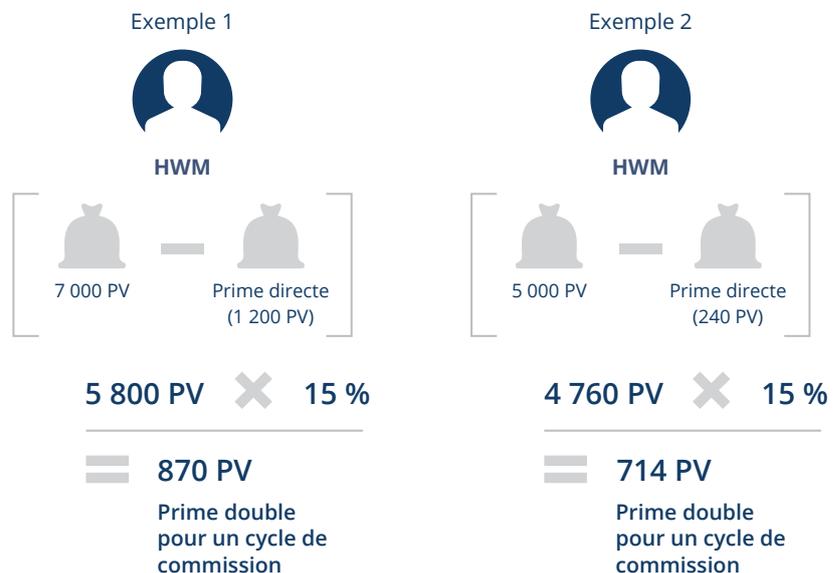
La Prime double correspond à 15 % du volume total de points en aval de la branche au volume le plus faible pour le cycle de commission actuel, moins la Prime directe. Pour les revenus qui n'ouvrent pas de droit à la Prime directe, l'intégralité du volume de point est transférée dans le Plan double.

La branche au volume le plus faible est déterminée par le nombre de points. Après chaque calcul de la Prime double, on soustrait les points des deux branches pour lesquels une commission a déjà été versée. Les points en excédent de la branche la plus forte restent en vigueur et sont transférés dans le prochain cycle de commission. La prime double est plafonnée à 20 000 euros par semaine.



PRIME DOUBLE				
	PV cumulés sur la branche la plus faible	Prime directe pour un cycle de commission	Valeur résiduelle	15 % de la valeur résiduelle
Exemple 1	7 000	1 200	5 800	870
Exemple 2	5 000	240	4 760	714

Les exemples montrés dans ce plan de compensation ne sont pas nécessairement représentatifs du revenu éventuel qu'un HVM peut percevoir ou percevra en participant à une opportunité commerciale. Ces chiffres ne doivent pas être considérés comme des garanties ou des projections de vos revenus ou profits réels. Toute représentation ou garantie de revenus serait trompeuse.



3.3 Prime de correspondance – Paiement mensuel

La prime de correspondance est payée sous forme de pourcentage de la prime double, jusqu'à une profondeur de 4 niveaux, sur la base de la commission des **Membres du Healy World parrainés personnellement** en aval.

Une « compression » est appliquée, c'est-à-dire que seuls les membres qui perçoivent réellement une commission sont inclus dans le décompte des niveaux. Tous les membres en aval qui ne perçoivent pas de commission dans le cycle de commission sont ignorés.

L'intégralité du pourcentage de la Prime de correspondance est par conséquent réglée sur la commission du Membre suivant qui perçoit une commission. Le pourcentage utilisé et le nombre de niveaux pour lesquels vous êtes rémunéré dans le cycle de commission dépend du rang que vous avez atteint dans le cycle de commission correspondant.



	L1	L2	L3	L4
Membre				
Constructeur	10			
Chef d'équipe	10	3		
Chef d'équipe principal	10	5		
Cadre	10	5	3	
Cadre supérieur	10	5	5	
Directeur	10	5	5	3
Directeur principal	10	5	5	3
Vice-président	10	5	5	3
Vice-président principal	10	5	5	3
Président	10	5	5	3
Président principal	10	5	5	3



3.4 Prime de mobilité

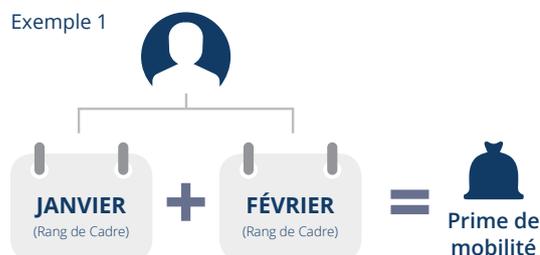
La Prime de mobilité doit être utilisée pour un véhicule siglé Healy. Le choix d'un véhicule de représentation doit être coordonné avec Healy World GmbH qui proposera au Membre qualifié un ensemble d'accessoires de siglage.

La prime de mobilité est versée à partir du niveau Responsable et supérieur si vous vous qualifiez 2 mois de suite.



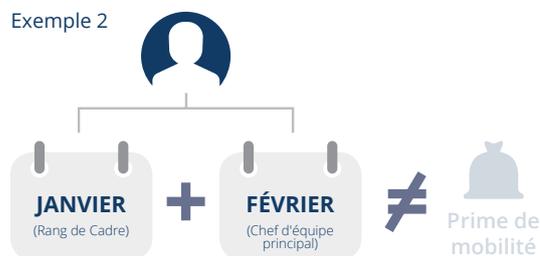
RANG	PRIME DE MOBILITÉ MENSUELLE
Membre	
Entrepreneur	
Chef d'équipe	
Chef d'équipe principal	
Cadre	100 €
Cadre supérieur	300 €
Directeur	500 €
Directeur principal	1 000 €
Vice-président	1 300 €
Vice-président principal	1 500 €
Président	1 700 €
Président principal	2 000 €

Exemple 1



Membre éligible pour la Prime de mobilité

Exemple 2



Membre non éligible pour la Prime de mobilité

Le paiement mensuel ne sera effectué que lors des mois au cours desquels le Membre Healy World se sera au moins requalifié en tant que Cadre. Le montant correspond au rang atteint au cours du mois concerné.

Si le Membre Healy World n'obtient pas la qualification de Cadre pendant un mois, il faut alors atteindre une nouvelle qualification dans un délai de deux mois pour percevoir la Prime de mobilité.



3.5 Prime de leadership

Pour la prime de Leadership, 1 % du volume de point international du chiffre d'affaires total est versé chaque trimestre aux leaders (à partir du niveau Directeur). Pour recevoir la prime de Leadership, un Membre doit se qualifier comme Directeur ou supérieur, au minimum une fois par trimestre.

La distribution de la prime aux personnes qualifiées est calculée de la manière suivante :

Une part de la prime totale est fournie à chaque groupe de rang. Au sein de chaque groupe de rang, chaque personne qualifiée recevra une prime de leadership basée sur son rang et une part proportionnelle des revenus du volume de son groupe au cours du trimestre.

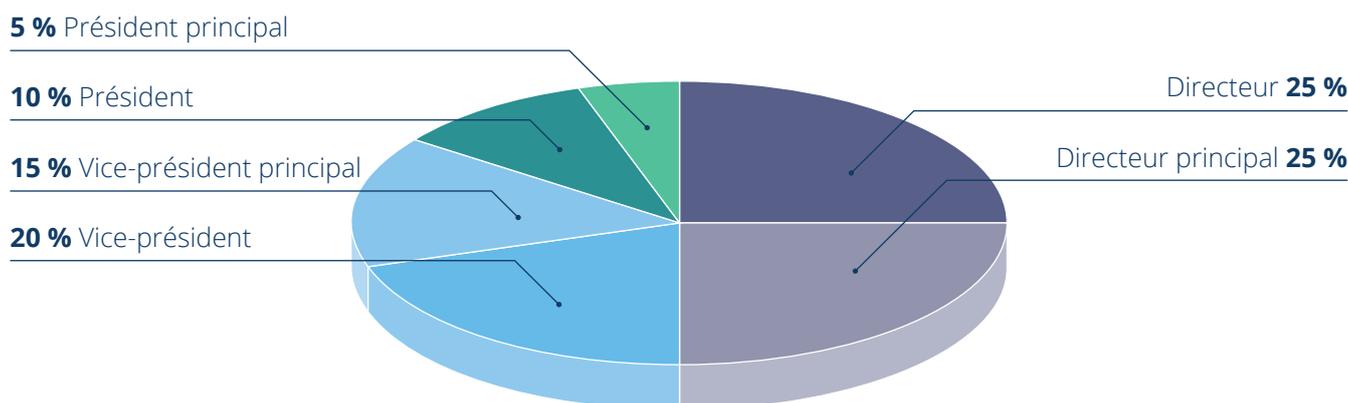
Exemple :

Si 1 % du volume global de commission est de 500 000 au cours d'un trimestre et que 10 Directeurs principaux avec chacun un volume de groupe de 100 000 se sont qualifiés, le calcul est le suivant :

La part de chaque Directeur principal au sein d'un groupe de rang serait de 10 %. Le montant de distribution total du groupe de rang du Directeur principal est de 125 000 euros, ainsi dans cet exemple, les parts du Directeur principal seraient de 12 500 euros.

Les ventes réalisées sur des échantillons de produits, du matériel publicitaire et sur les coûts de transport ne sont pas indemnisées.

La prime de leadership est payée le 15 du mois suivant la fin du trimestre.



3.6 Prime de réalisation de rang

« Si quelque chose doit être rémunéré, cela sera fait. » C'est en accord avec cette devise que la prime de réalisation de rang a été mise en place. Dès qu'un Membre accède à un nouveau titre, la Prime de réalisation de rang est versée en même temps

que la Prime double. La prime de réalisation de rang est versée à partir du titre de Chef d'équipe selon l'échelle de valeur suivante :

Chef d'équipe	100 €
Chef d'équipe principal	250 €
Cadre	500 €
Cadre supérieur	1 000 €
Directeur	3 000 €
Directeur principal	10 000 €
Vice-président*	25 000 €
Vice-président principal*	50 000 €
Président**	100 000 €
Président principal**	250 000 €

* La prime est payée proportionnellement (1/12) à chaque mois au cours duquel le Membre est éligible pour son propre rang, jusqu'à ce que le montant total du titre respectif soit payé.

** La prime est payée pour chaque trimestre au cours duquel le Membre est éligible pour son propre rang. * La prime est payée proportionnellement (1/4), jusqu'à ce que le montant total du titre respectif soit payé.



4 Rangs et titres

Les rangs s'appliquent exclusivement aux Membres Healy World. En fonction du niveau du rang, différents critères s'appliquent pour la qualification.

En règle générale, ceci correspond à une combinaison du chiffre d'affaires (de l'aval) et des rangs des Membres Healy World dans la partie aval.

Le rang obtenu au cours du cycle en cours détermine le montant du paiement au cours de cette période. Le titre est le rang le plus élevé de Healy World que vous avez atteint à date. Dès que vous avez atteint un titre, vous pouvez le porter officiellement et serez récompensé lors de certains événements pour l'avoir obtenu.





Rang 1 : Membre

Un Membre est un Membre Healy World qui souhaite se concentrer exclusivement sur la distribution de produits Healy à des clients finaux. Le titre est octroyé immédiatement après l'inscription. Un Membre peut uniquement recevoir une Prime directe. Un Membre peut placer les nouveaux Membres Healy World manuellement.



Rang 2 : Constructeur

Si un Membre a parrainé au moins deux nouveaux Membres Healy World, qu'au moins un Membre Healy World parrainé personnellement a été placé dans chaque branche de la structure double et que le chiffre d'affaires du volume de parrains personnels dans le cycle en cours est au moins de 600 points, alors il ou elle se qualifie en tant que Constructeur. Le titre est immédiatement valide.

Requalification : Au cours du cycle, un membre Healy World parrainé personnellement doit être actif dans chaque branche et un volume d'au moins 600 points du volume de parrains personnels doit être atteint.



Rang 3 : Chef d'équipe

Pour se qualifier en tant que Chef d'équipe, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 2 500 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Constructeur parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Constructeur parrainé personnellement, soit un Constructeur par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Constructeur, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel.

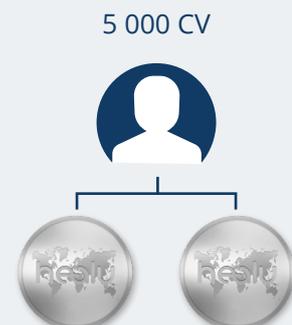
Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.



Rang 4 : Chef d'équipe principal

Pour se qualifier en tant que Chef d'équipe principal, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 5 000 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Chef d'équipe parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Chef d'équipe parrainé personnellement, soit un Chef d'équipe par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Chef d'équipe, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel.

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.



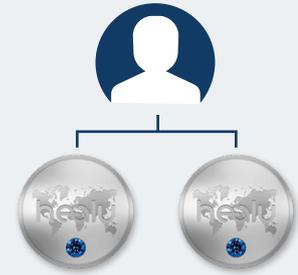


Rang 5 : Cadre

Pour se qualifier en tant que Cadre, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 12 500 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Chef d'équipe principal parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Chef d'équipe principal parrainé personnellement, soit un Chef d'équipe principal par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Chef d'équipe principal, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.

12 500 CV

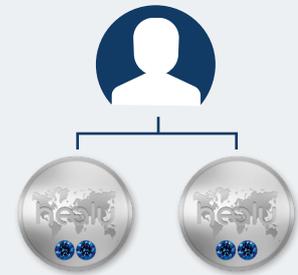


Rang 6 : Cadre supérieur

Pour se qualifier en tant que Cadre supérieur, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 25 000 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Cadre parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Cadre parrainé personnellement, soit un Cadre par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Cadre, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.

25 000 CV

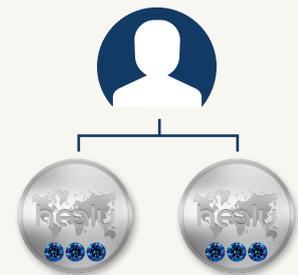


Rang 7 : Directeur

Pour se qualifier en tant que Directeur, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 50 000 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Cadre supérieur parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Cadre supérieur parrainé personnellement, soit un Cadre supérieur par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Cadre supérieur, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.

50 000 CV

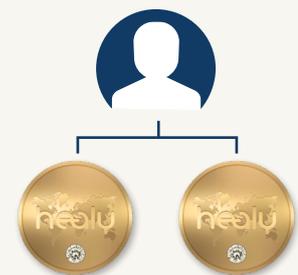


Rang 8 : Directeur principal

Pour se qualifier en tant que Directeur principal, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 100 000 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Directeur parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Directeur parrainé personnellement, soit un Directeur par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Directeur, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.

100 000 CV





Rang 9 : Vice-président

Pour se qualifier en tant que Vice-président, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 200 000 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Directeur principal parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Directeur principal parrainé personnellement, soit un Directeur principal par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Directeur principal, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.

200 000 CV

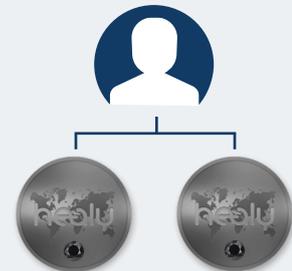


Rang 10 : Vice-président principal

Pour se qualifier en tant que Vice-président principal, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 400 000 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Vice-président parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Vice-président parrainé personnellement, soit un Vice-président par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Vice-président, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.

400 000 CV

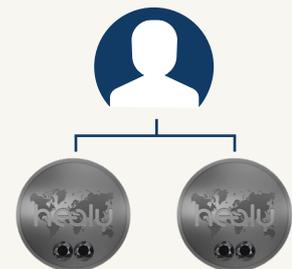


Rang 11 : Président

Pour se qualifier en tant que Président, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 800 000 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Vice-président principal parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Vice-président principal parrainé personnellement, soit un Vice-président principal par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Vice-président principal, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.

800 000 CV



Rang 12 : Président principal

Pour se qualifier en tant que Président principal, le chiffre d'affaires de votre structure doit être d'au moins 1 500 000 points dans le cycle en cours et il doit comprendre au moins un Président parrainé personnellement (ou supérieur) dans une branche de la structure, et soit un Président parrainé personnellement, soit un Président par étendue dans l'autre branche (payé en tant que Président, pas seulement en titres). Au moins 50 % du volume de qualification doit provenir de l'arbre de parrainage personnel

Requalification : Les mêmes critères de qualification que pour la qualification initiale s'appliquent.

1 500 000 CV



Healy – Votre opportunité !

Healy est non seulement votre compagnon sur la voie du bien-être, mais il peut également changer votre vie professionnelle.

En tant que membre de Healy World, vous pouvez vous assurer un revenu d'appoint attractif, mais aussi des revenus passifs à long terme.

Rejoignez-nous et profitez de vos recommandations positives !

Il existe également des programmes de recommandations attractifs pour les clients de Healy permettant de recevoir des avantages supplémentaires.

Demandez au membre Healy World qui vous a remis cette brochure des informations concernant les programmes de parrainage ou les opportunités de rémunération chez Healy World.



Tous droits réservés.

La publication, en particulier sur Internet, et la reproduction électronique ou imprimée, y compris partielle, sont interdites. Sauf autorisation expresse de Healy World GmbH.

Crédits photos :

www.fotolia.com, www.istock.com, www.123rf.com

© 2020 Healy World GmbH

Clause de non-responsabilité : Healy est un dispositif médical destiné au traitement de la douleur chronique, de la fibromyalgie, des douleurs musculosquelettiques et de la migraine, mais également au traitement d'appoint des maladies mentales telles que la dépression, l'anxiété et les troubles du sommeil associés. Toutes les autres applications du dispositif Healy ne sont pas reconnues par la médecine conventionnelle, en raison du manque de preuves, dans le sens où celle-ci l'entend.

Comme pour toute entreprise, vos résultats en tant que Membre Healy peuvent varier et dépendent de vos capacités individuelles ainsi que de votre expérience professionnelle et de vos connaissances spécialisées. Votre réussite en tant que Membre Healy World n'est pas garantie.



Saisissez l'opportunité.
Aujourd'hui.
Maintenant !



www.healyworld.net



FACEBOOK
[@healy.world.international](https://www.facebook.com/healy.world.international)



YOUTUBE
Healy World



INSTAGRAM
[@healy.world.international](https://www.instagram.com/healy.world.international)



TWITTER
[@healy_world](https://twitter.com/healy_world)



Healy World GmbH | Potsdamer Platz 1 | 10785 Berlin | Allemagne



info@healy.de